
EMPLOYE(E) FAMILIAL(E)

Titre Professionnel de la branche professionnelle des salariés du particulier employeur
Titre de niveau V inscrit au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) et reconnu dans les classifications des conventions collectives des services à la personne.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- Les nouveaux modes de vie amènent les familles à s'appuyer de plus en plus sur des aides extérieures. Les métiers de l'aide à la personne, en forte expansion sont créateurs d'emplois et nécessitent une qualification reconnue.
- Ce titre vise plus particulièrement l'accompagnement de personnes âgées ou dépendantes.
- L'emploi peut s'exercer dans le service mandataire des associations d'aide à domicile des personnes.
- Dans le cadre des agréments qualité, les services sont dans l'obligation de recruter des employés qualifiés.

QUALITES PERSONNELLES REQUISES

Bonne résistance physique
Autonomie et capacité à s'organiser.
Discrétion, fiabilité
Capacité à gérer des situations imprévues.
Sens de l'écoute et du relationnel.
Capacité à travailler en équipe.

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

- Formation de niveau V ouverte aux personnes maîtrisant les savoirs de base.
- Un entretien préalable avec le référent pédagogique permettra de valider les aptitudes et la motivation à intégrer la formation et les métiers du service aux personnes.
- Accès aux demandeurs d'emploi et salariés.
- Possibilité d'accès en contrat ou période de professionnalisation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Programme modulaire et individualisé en fonction de l'expérience professionnelle, des acquis et des objectifs professionnels.
- Durée de la formation : 462 heures.

MODALITES D'EXAMEN

- Le jury se prononce sur :
 - 1) Le dossier de preuves présenté et attestant de la maîtrise des compétences par la pratique et l'expérience.
 - 2) Le livret de synthèse des évaluations effectuées au fil de la formation.
 - 3) Une épreuve orale de vérification de la maîtrise des compétences.

PROGRAMME DETAILLE

Le programme s'organise autour de la maîtrise de 3 activités :

- **AT1 : Organisation de l'espace professionnel**
 - Poser et respecter les règles et les limites de l'activité professionnelle
 - Délimiter l'espace de l'activité professionnelle

- **AT2 : Développement de son activité multi-employeur**
 - Construire sa recherche d'emploi
 - Démontrer son professionnalisme au cours d'un entretien d'embauche
 - Contractualiser et administrer son activité
 - Optimiser son activité professionnelle

- **AT3 : Accueil et prise en charge**
 - **AT3.1 - Organisation de son travail au domicile**
 - Organiser concrètement son activité
 - Utiliser l'environnement pour optimiser le développement ou le maintien social et l'éveil de l'enfant
 - Conduire un professionnel avec le particulier employeur

 - **AT 3.2 - Accueil et accompagnement des familles**
 - Accueillir et communiquer avec la famille
 - Individualiser l'accompagnement des familles en fonction des situations

 - **AT 3.3 - Proposition et réalisation des actes de la vie quotidienne**
 - Assurer la prise en charge des personnes dans les actes de la vie quotidienne

- Certificat Prévention Secours Intervenant à Domicile, en option

- Préparation et accompagnement à la validation, en option

Contact Chalon S/ Saône (71)

Corinne KOLLHOFF
Tél : 03 85 46 83 70
ckollhoff@irfabourgogne.fr

Contact Chenôve (21)

Nathalie DESBOIS
Adjointe de direction
ndesbois@irfabourgogne.fr